

La loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France a instauré l'obligation de récolement décennal. Des textes complémentaires sont venus préciser la notion de récolement et définir son périmètre. Pour tous les musées de France, la date d'achèvement est fixée au **12 juin 2014**.

Le service des musées de France accompagne cette vaste opération nationale en organisant des sessions de formation et des rencontres professionnelles.

Cette année, au vu des problématiques soulevées dans le cadre de l'avancement des travaux du récolement dans les musées nationaux, la question de la place des archives et de la documentation fait l'objet d'un examen spécifique.

Pour vous permettre de poser des questions, donner des conseils, ou partager des expériences avant et après cette journée d'étude, rendez-vous sur le blog :

<http://portail-joconde.over-blog.com/>

Vous retrouverez également dans l'espace professionnel du portail **Joconde** tous les textes de référence ainsi que les interventions des premières journées d'étude des 24 et 25 novembre 2011.

#### textes de référence :

- code du patrimoine, articles L 451-2, L451-5, L451-9, D113-27, D113-28, D 451-15 à D 451-21 et R451-24
- arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement
- circulaires n° 2004-0669 du 17 septembre 2004 et n°2006-006 du 27 juillet 2006
- note-circulaire du 19 juillet 2012 relative à la problématique des matériels d'étude et à la méthodologie préalable à l'affectation de certains de ces biens aux collections des musées de France

#### comité d'organisation

**service des musées de France**  
direction générale des patrimoines

**Marie-Christine LABOURDETTE**, directrice, chargée des musées de France

**Bruno SAUNIER**, conservateur général du patrimoine, sous-directeur des collections

**Claire CHASTANIER**, adjointe au sous-directeur des collections

**Philippe SAUNIER**, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

**François AUGEREAU**, adjoint au chef du bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

**Lorraine MAILHO**, conservatrice en chef du patrimoine, bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

**Christine ANDRÉ**, responsable de coordination

#### Musée d'archéologie nationale

Château de Saint-Germain-en-Laye

18 place Charles de Gaulle

78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 39 10 13 00

Accès : RER A – Station Saint-Germain-en-Laye

[www.musee-archeologienationale.fr](http://www.musee-archeologienationale.fr)



**Ministère de la Culture et de la Communication**

Direction générale des patrimoines

Service des musées de France

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)



# Le récolement décennal

Journée d'étude

Les archives et la documentation dans le cadre du récolement

**25 OCTOBRE 2012**

Saint-Germain-en-Laye

Musée d'archéologie nationale

Ministère de la Culture et de la Communication

## Le récolement décennal

## Les archives et la documentation dans le cadre du récolement

### ■ A partir de 8h45 :

arrivée des participants, retrait des badges et dossiers café de bienvenue

### ■ 9h15 : accueil par le directeur du musée hôte

**Hilaire MULTON**, directeur du musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

### ■ 9h30 : ouverture des travaux

Le directeur général des patrimoines

## Matinée

présidente de séance : **Isabelle BALSAMO**, conservatrice générale du patrimoine, chef de l'Inspection des patrimoines

### ■ 9h45 : les archives, statut et contexte juridique

**Philippe HENWOOD**, inspecteur général, Inspection des patrimoines, collègue des archives

### ■ 10h00 : des ressources pour les musées nationaux dans les travaux de récolement

**Françoise PETITOU**, conservatrice générale des bibliothèques, chef du service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France

**Catherine GRANGER**, conservatrice en chef des bibliothèques, adjointe au chef de service

### ■ 10h20 : les archives dans les musées : l'impact de la réglementation, retour d'expérience

**Edouard VASSEUR**, conservateur du patrimoine, Ministère de la défense, ancien chef de la mission des archives du Ministère de la culture et de la communication, secrétariat général

### ■ 10h40 : pause

### ■ 11h00 : documentation, archives, collections dans les musées : quelles frontières ?

table-ronde animée par **Thierry CRÉPIN-LEBLOND**, conservateur général du patrimoine, directeur du musée de la Renaissance - château d'Ecouen

**Yves CARLIER**, conservateur en chef du patrimoine, musée des châteaux de Versailles et de Trianon

**Elisabeth CAUDE**, conservatrice en chef du patrimoine, musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

**Véronique MATTIUSSI**, responsable du fonds historique, musée Rodin

**Eric MOINET**, conservateur en chef du patrimoine, directeur du département du patrimoine et des collections, Cité de la céramique - Sèvres et Limoges

### ■ 12h30 : questions - réponses

### ■ 12h45 : déjeuner-buffet sur place, chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye

## Après-midi

président de séance : **Gennaro TOSCANO**, professeur des universités, directeur des études du département des conservateurs, directeur de la recherche et des relations scientifiques, Institut national du patrimoine

### ■ 14h15 : le statut de la photographie dans les collections nationales

table-ronde animée par **Sylvie AUBENAS**, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du département des estampes et de la photographie, bibliothèque nationale de France

**Françoise BÉRARD**, conservatrice générale des bibliothèques, chef du pôle documentaire, musée d'archéologie nationale et domaine national de Saint-Germain-en-Laye

**Marie-Charlotte CALAFAT**, adjointe au responsable des collections et des ressources documentaires, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

**Laure COLLIGNON**, conservatrice en chef des bibliothèques, chef du service des archives, de la bibliothèque et de la documentation, musée Picasso à Paris

**Isabelle GAËTAN**, chargée d'études documentaires, responsable de la documentation, musée d'Orsay  
**Jean-Daniel PARISET**, conservateur général du patrimoine, directeur, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine et archives photographiques

### ■ 15h45 : pause

### ■ 16h00 : photographies anciennes et identification de biens : une méthode originale d'investigation

**Thierry BAJOU**, conservateur en chef du patrimoine, service des musées de France, bureau de l'inventaire des collections et de la circulation des biens culturels

**Alain PRÉVET**, chargé d'études documentaires principal, responsable des archives des musées nationaux, service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France

### ■ 16h20 : fouilles et fouilleurs, ou comment reconstituer l'histoire des dépôts d'archéologie sous la Troisième République

**Yannick LINTZ-LAMPEL**, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service du récolement des dépôts, musée du Louvre

### ■ 16h40 : questions - réponses

### ■ 17h15 : conclusion et perspectives

**Marie-Christine LABOURDETTE**, directrice, chargée des musées de France

### ■ 17h30 : clôture des travaux

17h30 - 18h30 : visite de l'exposition temporaire  
" le Musée d'archéologie nationale et les gaulois "  
et des nouvelles salles gauloises d'exposition permanente